

JUSTICE EN TRÉGOR ARGOAT

Association pour la défense et le maintien
des tribunaux de Guingamp et Lannion

Le 17 février, les décrets ministériels ont été publiés officialisant la nouvelle carte judiciaire. Le Tribunal de Grande Instance de GUINGAMP et le Tribunal d'Instance de LANNION seront ainsi rayés de la carte à l'horizon 2009 - 2011.

La bataille n'est cependant pas encore perdue et c'est dans le but de fédérer la volonté d'un territoire dans son entier afin d'obtenir l'annulation des décrets que nous vous invitons à rejoindre l'association pour la défense et le maintien des Tribunaux de GUINGAMP et de LANNION.

Cette association regroupe les élus, les professionnels de la justice et l'ensemble des citoyens de la juridiction du Pays de LANNION – GUINGAMP.

Parce qu'une justice de proximité est une justice pour tous, facile d'accès, identique pour chacun, disponible et humaine. C'est en développant ce genre d'initiatives partout en France que la réforme engagée contre l'avis des professionnels de la justice, des associations citoyennes et des élus des territoires, peut être revue.

NOM

PRÉNOM

ADRESSE:.....

.....

.....

.....

ADRESSE MAIL.....

TÉLÉPHONE. FIXE :.....

TÉLÉPHONE. PORTABLE:

PROFESSION.....

COTISATION pour adhérer à l'association (5 €)

Réglée le...../...../.....par chèque à l'ordre de « Justice en Trégor Argoat »

BULLETIN à retourner avec votre règlement à :

JUSTICE EN TRÉGOR ARGOAT

1 rue des Carmélites

22 200 Guingamp

Adresse administrative – 1 rue des Carmélites – 22200 Guingamp
Siège Social – Mairie de Lannion – Place du Général Leclerc – 22300 LANNION
Courriel justiceentregorargoat@orange.fr
☎ 02 96 40 08 97 – 📠 02 96 44 26 09